



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

DELIBERATION N° 250715 _015

OBJET : BUDGET PARTICIPATIF 2025 : VALIDATION DES PROJETS RETENUS

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE QUINZE JUILLET à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 juillet 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 29

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - David BOURKAIB - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Michel NEEL – René GRANGE à Marie-Christine BERTHOLLET – Thierry PONCHON à Annie CHAPUIS – Nathalie JOUBAND à Christine MONTAGNY – Isabelle POULARD à Aline CIZERON – Cyril D'IPPOLITO à Maryvonne MOUNIER – Mickael HATRON à David BOURKAIB – Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Secrétaire élu pour la session : Michel NEEL

Pour cette 5ème édition du budget participatif, il a été validé un budget de 20 000 € maximum, budget d'investissement approuvé lors du vote du budget primitif du 25 mars 2025.

Comme pour les 4 éditions précédentes, les habitants ont été sollicités pour exprimer les projets qu'ils souhaitent voir réaliser sur la commune, via le site internet et un formulaire papier.

Après étude des projets transmis par les habitants, les référents de secteur et les élus en charge du budget participatif ont retenu 4 projets qui ont été mis au vote. Une étude de faisabilité technique, puis financière a été opérée par les agents de la municipalité.

Le vote s'est déroulé entre le 12 mai et le 5 juin 2025 :

PROJET 1 : Peinture du mur du stade municipal côté rue Lamartine à l'identique de la rue de Saint Galmier : 23 voix

PROJET 2 : Implantation de 4 bancs dans le secteur Nord, MJC et quartier Bras-de-Fer : 32 voix

PROJET 3 : Installation de 2 boîtes à livres Promenade des Cerisiers et Espace de loisirs sportifs : 10 voix

PROJET 4 : Intégration d'une gare à vélos à proximité du Pôle Sportif Chazellois : 28 voix

Les 3 projets retenus pour la mise en œuvre sont les suivants :

- 1) Implantation de 4 bancs à minima (voire 6) dans le secteur Nord, MJC et quartier Bras-de-Fer,
- 2) Intégration d'une gare à vélos à proximité du Pôle Sportif Chazellois,
- 3) Peinture du mur du stade municipal côté rue Lamartine à l'identique de la rue de Saint Galmier.

Sur la base du budget alloué de 20 000 €, les 3 projets présentés sont estimés par les services techniques à :

- 1) Pour 6 bancs : 6 800 € TTC
- 2) Pour 6 supports vélos : 1 250 € TTC
- 3) Peinture du mur du stade municipal : 3 100 € TTC

Le budget de 20 000 € sera donc respecté.

Le conseil municipal sera invité à approuver les 3 projets lauréats du budget participatif tels qu'exposés ci-dessus et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

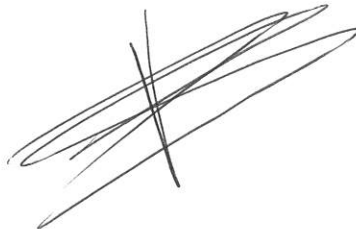
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les 3 projets lauréats du budget participatif tels qu'exposé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance,
Miche NEEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20250715-250715_015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025
Publication : 22/07/2025

